



Union
syndicale
Solidaires

Communiqué de presse

Paris, le 30 janvier 2024

Réforme du collège : encore pire qu'on ne le pensait !

Le ministère de l'Éducation nationale a transmis aux organisations syndicales les textes imposant une nouvelle réforme du collège. Alors que les collèges ont déjà commencé à se pencher sur la préparation de la rentrée 2024 dans le flou le plus total, en l'absence de textes réglementaires.

Le ministère prévoit :

- la suppression d'une heure de classe en 6e,
- l'enseignement en groupes de niveau sur l'ensemble des horaires de mathématiques et de français en 6e et 5e à la rentrée 2024 et en 4e et 3e à la rentrée 2025,
- la mise en place de deux heures de soutien pour la maîtrise des savoirs fondamentaux par semaine pour les élèves les plus en difficulté,
- la baisse du volume horaire des langues et cultures de l'Antiquité de trois heures en 4e et 3e jusqu'alors à "au moins deux heures" à la rentrée prochaine,
- la création d'un nouvel enseignement : l'engagement et la participation des élèves aux projets d'éducation à la citoyenneté, aux médias et à l'information pour 18 heures annuelles,
- le fléchage de 30 minutes par semaine d'enseignement moral et civique en histoire géo de la 6e à la 3e,
- la suppression de l'heure d'approfondissement/soutien mise en œuvre à la rentrée 2023 en 6e sans retour de l'enseignement de la technologie.

Fédération SUD Éducation

m 31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

n 01 58 39 30 12

efede@sudeducation.org

u www.sudeducation.org

Ftiji

Alors que SUD éducation avait dénoncé la mise en place des groupes de niveau, véritable instrument de tri social et de dégradation des conditions de travail des personnels, on constate aujourd'hui que ce projet est encore plus néfaste. Pour financer les groupes de niveau, le ministère prévoit de supprimer progressivement les demi-groupes, la 26ème heure de classe en 6e, des heures d'enseignement de langues et cultures de l'Antiquité, des classes bilangues, des heures de suivi pour les élèves allophones et pour d'autres dispositifs d'inclusion. De plus, la mise en barrette des heures de français et de mathématiques, contraint nombre d'enseignant·es de mathématiques et de français à ne plus pouvoir accomplir l'ensemble de leur service dans leur établissement.

Le "Choc des savoirs" n'en est pas un, c'est un "Choc des inégalités" qui conduit à reléguer dans des groupes d'élèves aux résultats les plus faibles les élèves en situation de handicap, les élèves allophones, les élèves aux difficultés scolaires ou sociales dans les mêmes groupes sans limitation d'effectif. Le ministère entend sortir ces élèves des classes et considère qu'il y a une homogénéité dans les difficultés scolaires : là voilà, la conception de l'école inclusive du ministère.

Pour SUD éducation, cette réforme du collège est inacceptable et doit être abandonnée au plus vite. Au contraire, SUD éducation revendique la baisse du nombre d'élèves par classe et des moyens à hauteur des besoins pour lutter réellement contre les difficultés scolaires.

SUD éducation appelle les personnels à se mettre massivement en grève le 1er février et à refuser de trier les élèves.